SIPPEREC
ÉNERGIES ET COMMUNICATIONS
La force de l'action publique
en Ile-de-France

SIPPEREC

Accompagnement des collectivités

Montage technique et financier pour la TRANSITION ENERGETIQUE

Le 20 janvier 2020

1

Le SIPPEREC

Adhérents du SIPPEREC

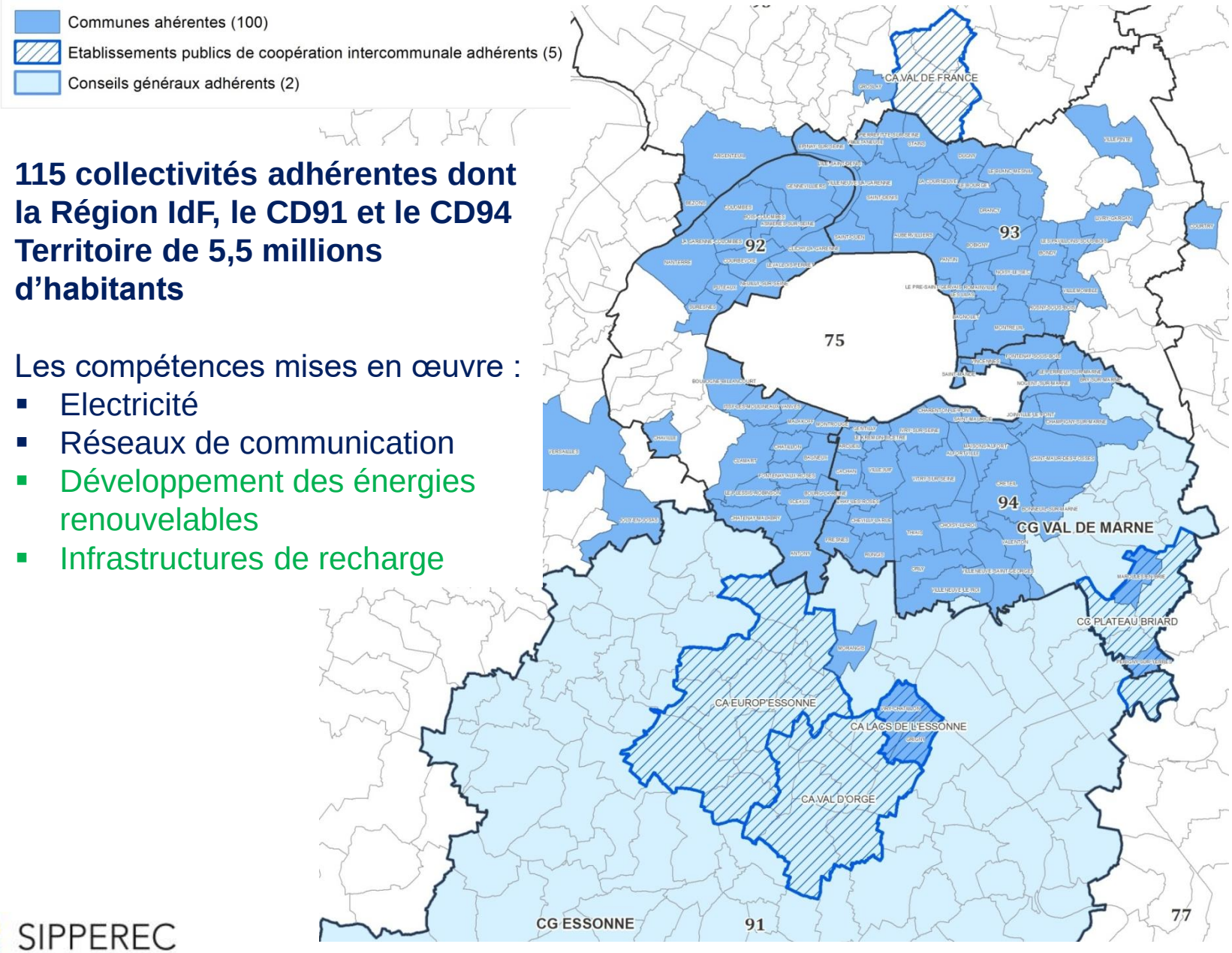

115 collectivités adhérentes dont la Région IdF, le CD91 et le CD94
Territoire de 5,5 millions d'habitants

Les compétences mises en œuvre :

- Electricité
- Réseaux de communication
- Développement des énergies renouvelables
- Infrastructures de recharge

SIPPEREC

Accompagnement du SIPPEREC pour la transition énergétique

- ✓ **Les villes délibèrent pour transférer leur compétence (énergies renouvelables et/ou infrastructures de recharge) au SIPPEREC.**

- ✓ **Le SIPPEREC accompagne les villes et pilote la mise en œuvre des projets, négocie, suit et contrôle les contrats.**

- ✓ **Photovoltaïque : 95 centrales exploitées sur 43 villes d'Ile-de-France, dont 41 réalisées par le SIPPEREC depuis 2008.**

- ✓ **Géothermie : 4 réseaux de chaleur en DSP (délégations de service public), dont 3 passées avec des opérateurs privés et une avec une SPL (société publique locale). Un réseau en cours de réalisation en MOA SIPPEREC.**

- ✓ **Infrastructures de recharge : lancement en octobre 2019 avec un objectif de déploiement de 3000 points de charge sur 4 ans.**

En complément de cet accompagnement, le SIPPEREC propose de l'achat mutualisé pour aider les collectivités à mettre en œuvre leur politique de transition énergétique.

Les villes adhèrent à la centrale d'achat sans transfert de compétence.

Un outil d'achat mutualisé du SIPPEREC

près de 500 adhérents

- ✓ **La centrale d'achat est organisée en 8 bouquets thématiques dont 2 sont directement liés à la transition énergétique.**
- ✓ **Elle met à disposition de ses adhérents des marchés négociés par le SIPPEREC, qu'elles exécutent.**

1. Performance énergétique

2. Mobilité propre

3. Réseau internet et Infrastructures

4. Téléphonique fixe et mobile

5. Services numériques d'aménagement de l'espace urbain

6. Services numériques aux citoyens

7. Valorisation de l'information géographique

8. Prestations techniques pour le patrimoine de la ville

- ➢ **Permet des économies substantielles sur les prestations et services du fait de l'effet d'échelle, et sur les ressources internes (marchés passés et supervisés par le SIPPEREC)**

Valorisation des CEE (certificats d'économies d'énergie) au service de la maîtrise de l'énergie

- ✓ **Un outil financier : levier supplémentaire de financement au même titre que les subventions ou avantages fiscaux**

Intitulé fiche	Montant CEE* €	% de l'investissement	Bâtiment	Surface isolée
Isolation comble ou toiture	13 762 €	87%	École élémentaire	960 m²
Isolation comble ou toiture	13 630 €	63%	Groupe Scolaire	1082 m²

*Prix CEE basé sur la moyenne des trois derniers mois d'EMMY

- ✓ **Dispositif commun Sipperec et Sigeif qui regroupe plus de 200 acteurs publics eligibles d'Ile-de-France**
- ✓ **Prix plancher de 4,72 € / MWh et prix maximum en fonction du marché, 9 € en ce moment par exemple.**
- ✓ **Convention tripartite à signer pour bénéficier du dispositif.**
- ✓ **Le SIPPEREC centralise les demandes et :**
  - ✓ **Dépose le dossier (minimum 50 GWh cumac) au PNCEE**
  - ✓ **Vend les CEE obtenus dans un délai maximum de 6 mois**
  - ✓ **Reverse 80 % de la vente aux signataires de la convention**

2

Le photovoltaïque

Le photovoltaïque au SIPPEREC

- ✓ Première réalisation en 2008
- ✓ **80 collectivités ont adhéré à ce jour à la compétence ENR**
  - ➢ Communes
  - ➢ Communautés d'agglomérations
  - ➢ Départements (CD91 et CD94)
  - ➢ Région Ile-de-France
- ✓ **95 centrales solaires photovoltaïques exploitées,** réparties sur 43 villes d'Ile de France
  - ➢ 41 centrales réalisées par le SIPPEREC
  - ➢ Puissance installée : 4,3 MWc et mis en service
  - ➢ Production annuelle : 3,7 GWh
  - ➢ Production équivalente à la consommation annuelle de 1500 foyers (hors chauffage et eau chaude)
- ✓ **90 centrales solaires photovoltaïques raccordées au réseau et 5 en autoconsommation**

Groupe scolaire Paul Bert – Saint Mandé

Groupe scolaire Anatole France – Stains

Maison du Théâtre – Epinay sur Seine

SIPPEREC

Les différents accompagnements

Les collectivités adhérentes à la compétence énergies renouvelables peuvent :

- ✓ **Réaliser une opération photovoltaïque avec le SIPPEREC dans le cadre de la rénovation d'une toiture,**
  - ➢ *Mutualisation des coûts matériels et humains*

- ✓ **Confier en gestion au SIPPEREC une installation solaire photovoltaïque déjà existante,**
  - ➢ *Exploitation d'une centrale photovoltaïque pour le compte de la collectivité*

- ✓ **Bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'une opération photovoltaïque sur un bâtiment neuf ou une grosse réhabilitation.**
  - ➢ *Accompagnement de la collectivité de la phase études jusqu'à la mise en service*

3

Les réseaux de chaleur

Géothermie profonde au Dogger

Les projets de géothermie au Sipperec

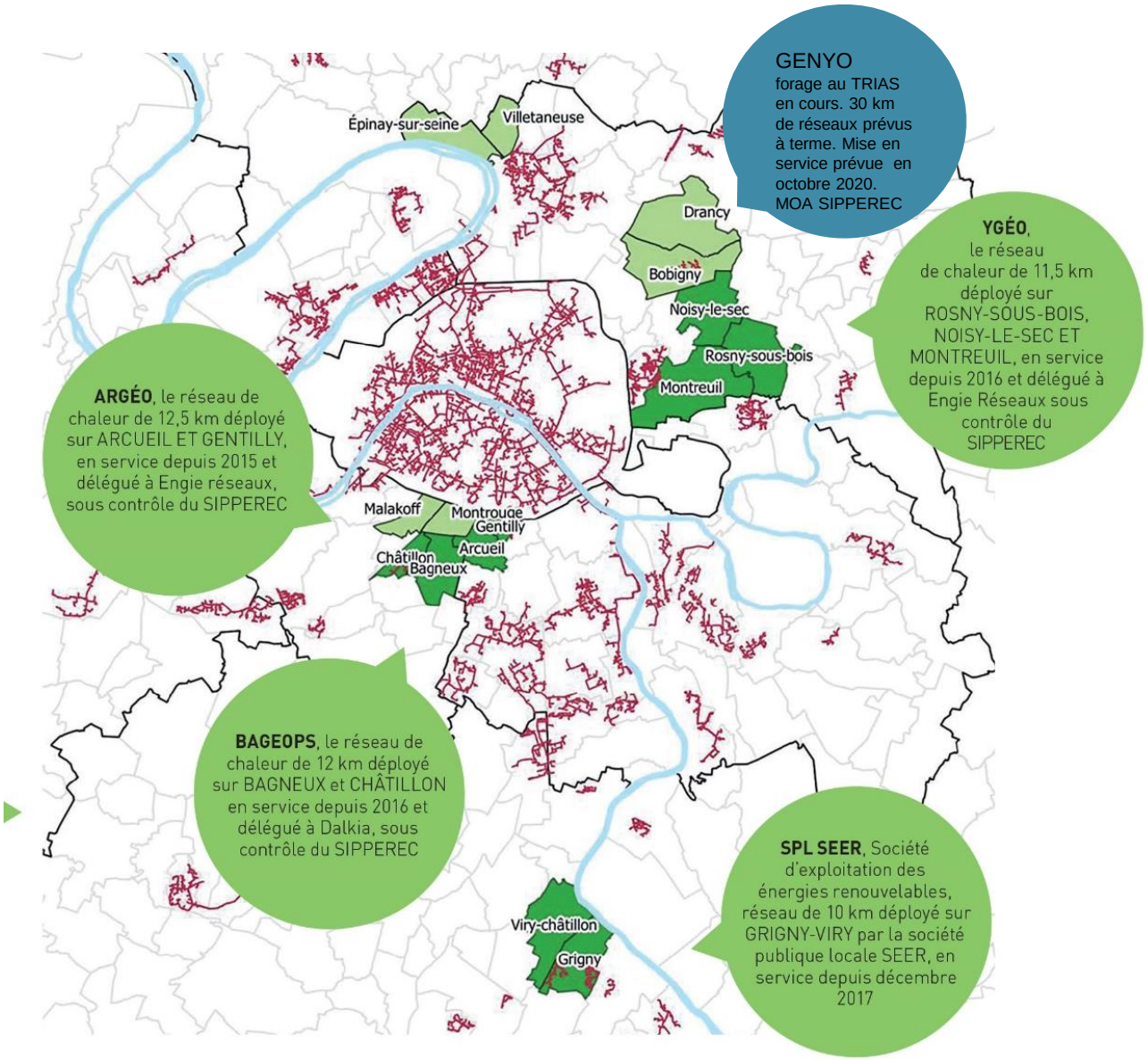

Réseau de chaleur géothermal géré par le SIPPEREC
Réseau de chaleur en étude de faisabilité par le SIPPEREC
Réseau de chaleur existant (énergies fossiles et/ou renouvelables) - DRIEE

SIPPEREC

Lancement et déroulé d'une l'opération

Adhésion à la compétence « développement des EnR* » du Sipperec

* EnR : Energies renouvelables

Signature d'une convention entre la ou les villes et le SIPPEREC
relative à la mise en œuvre du projet
(précise les conditions techniques et financières)

Mise en place d'un comité de suivi de l'opération
entre les villes et le Sipperec.
Le comité syndical ne délibère qu'après avis de ce comité afin que les villes restent maîtresses de leurs décisions stratégiques

Permet de bénéficier de **l'expertise mutualisée du SIPPEREC** dans les domaines technique, juridique, financier et de la communication.

4 DSP réseau de chaleur géothermiques, 1 DSP électricité, 16 DSP télécom gérées par le Sipperec

Infrastructures de recharge

Déploiement d’un réseau de recharge de véhicules électriques en Ile-de-France

Une co-construction avec les communes prise en charge par le SIPPEREC

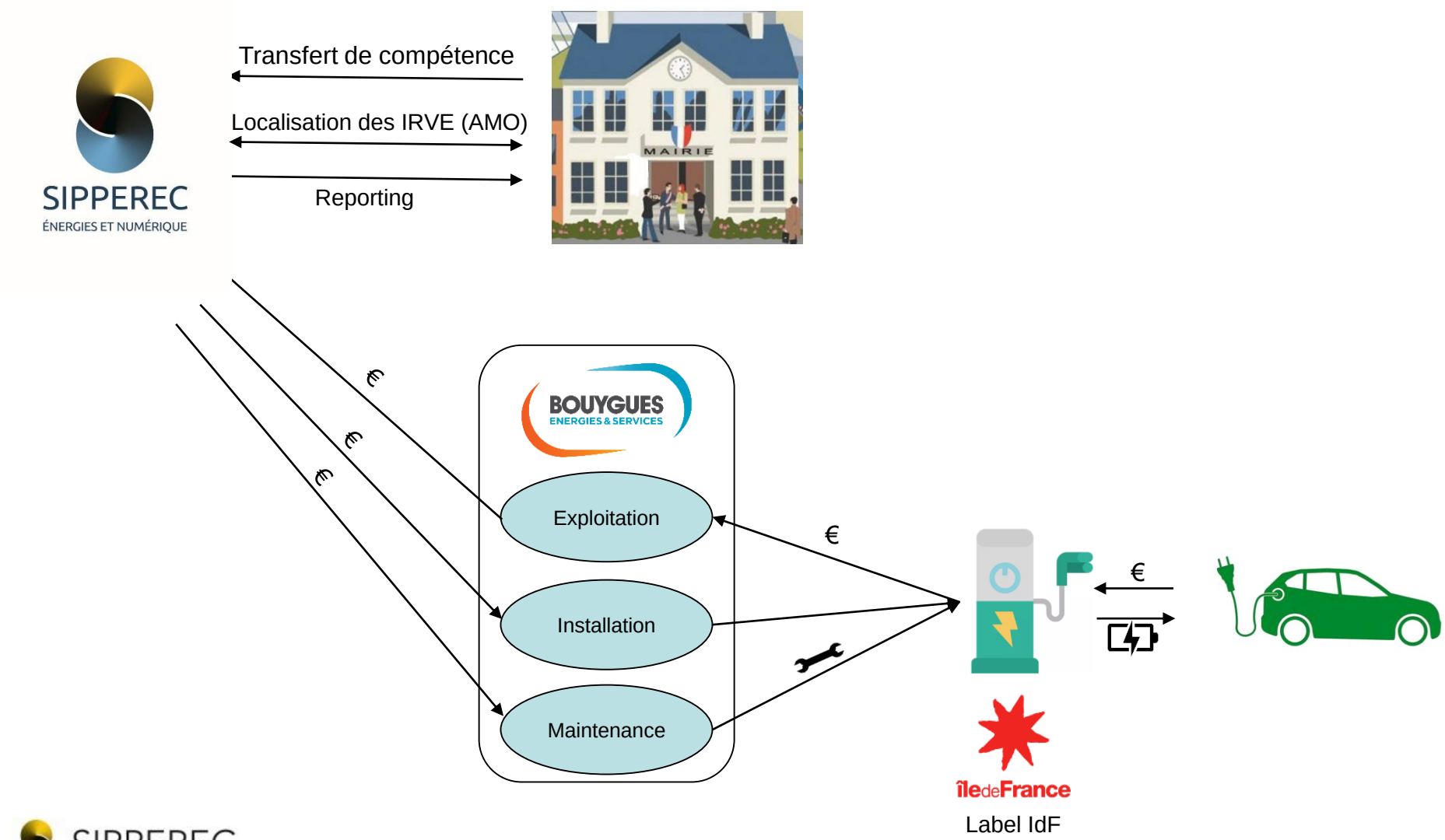

5

Subventions de la TE pour les villes adhérentes au contrat de concession électrique du SIPPEREC

Subventions à la transition énergétique

- L'avenant n° 10 au contrat de concession électricité instaure une enveloppe de 5,5 M€ par an dédiée à la transition énergétique selon 4 orientations
  - La maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public ;
  - La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux ;
  - Le déploiement des véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge ;
  - L'enfouissement coordonné du réseau d'éclairage public avec le réseau de distribution d'électricité.

- Le taux maximal prévu pour les subventions est de 30 % à l'exception des bornes de recharge (sur le domaine privé des communes adhérentes) pour lesquelles le taux maximal s'élève à 60 %.